



ENTREPRENDRE

APPEL À CANDIDATURES
AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC

(AOT) Gestion & exploitation d'un commerce de restauration rapide : Plage Saint-Michel

Publié le 22 octobre 2026

Gestion & exploitation d'un commerce de restauration rapide PLAGE SAINT-MICHEL

La Commune souhaite confier l'exploitation économique d'un commerce non permanent de restauration rapide à un concessionnaire, apte à assurer l'offre de service et le développement de la fréquentation et de la notoriété du site. L'emplacement est situé sur l'esplanade de la plage Saint Michel et est d'une surface globale de 147 m²:

- 74 m² pour la terrasse
- et 73 m² pour la cabane de restauration espaces d'attente.

La convention d'occupation temporaire du domaine public aura pour objet l'exploitation commerciale d'un commerce de restauration rapide, comprenant les activités suivantes:

- > Vente de snacks salés ou sucrés
- > Petite restauration
- > Ventes de boissons

L'occupant exploitera le site des vacances scolaires de printemps aux vacances scolaires de la Toussaint, avec une obligation d'ouverture de juin à septembre. Les horaires d'exploitation devront respecter les bornes suivantes: ouverture à 10h00 au plus tôt, fermeture à 22h00 au plus tard. Exceptionnellement, sur demande écrite et après autorisation expresse de la commune, le commerce pourra fermer après 22h00, lors d'évènements particuliers.

En contrepartie de la mise à disposition du site, des ouvrages et installations, l'occupant versera à la commune une redevance annuelle. La redevance versée par l'occupant se compose d'une part fixe et d'une part variable:

- > Une part fixe d'un montant de 1 800 € avec revalorisation annuelle de 2%. Cette part fixe sera versée l'année N de l'exploitation.
- > Une part variable représentant 8% du chiffre d'affaires annuel. Cette part variable sera versée l'année N +1 de l'exploitation.

La convention sera conclue **jusqu'au 31 décembre 2030.**



Date limite de réception des candidatures : jusqu'au **15 décembre 2026 à 12h.**

Candidater

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme : <https://awsolutions.fr/apr/inscription>



Pour consulter le dossier complet et déposer votre candidature, rendez-vous sur **<https://www.marches-publics.info>**



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-

Conformité RGA
Non conforme

batzsurmer.fr
☎ 02 40 23 92 25